

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

N° AS355

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Catherine Hervieu

-----

### ARTICLE 37

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.